

3. Nous avons dans cette ville une société appelée "Benevolent Society" qui s'occupe des cas d'indigence, et les dépenses se chiffrent à environ \$3,000 par année.

La plus grande partie de cette dépense est distribuée aux femmes et aux enfants, c'est-à-dire à des personnes de moins de 65 ans. Il y a cependant 5 hommes et 8 femmes ayant dépassé cet âge et qui seraient sur la liste des bénéficiaires, et le coût moyen de chacun serait d'environ \$10.00 par mois.

Il y a en outre à l'hôpital deux hommes et deux femmes qui seraient aussi bénéficiaires jusqu'à leur mort. Ils ont plus de 65 ans et coûtent à la municipalité la somme de \$2.50 par jour. La ville paie aussi l'entretien d'un homme chez un particulier au coût de \$20.00 par mois. Dans le Refuge provincial pour les vieillards il y a 5 hommes pour lesquels la ville paie la somme de \$284.04 par mois, moins 25 p. 100 fourni par le gouvernement provincial.

Pour donner une réponse absolument juste à la question n° 2, il faudrait faire une revue de la ville, vu que nous n'avons pas de registre donnant l'âge des habitants en général. La population est évaluée à 16,000, et on y trouverait la moyenne ordinaire de vieillards qui bénéficieraient des pensions proposées.

W. A. DUNCAN,
Greffier suppléant.

13

OTTAWA, CANADA, 17 juin 1924.

1. Une forme quelconque d'assurance sociale pour les vieillards nécessiteux nous aiderait sans doute à résoudre nos difficultés à ce sujet. L'établissement des rentes viagères par le gouvernement en 1908 forme un excellent moyen d'épargne et permet à un grand nombre de prévoir les besoins du vieil âge, mais plusieurs de ceux qui ont ainsi acheté une rente auraient sans doute économisé de quelque autre manière, et les municipalités n'ont à s'occuper que des cas de ceux qui n'ont pas pratiqué cette forme ou toute autre forme d'épargne.

2. Nous n'avons pas de statistique qui puisse nous permettre de répondre avec précision à cette question.

3. En réponse à cette question, je puis dire que le 27 mai 1924, nous avons sous les soins du service social de la ville les personnes suivantes âgées de 65 ans et plus et nécessiteuses:

Hommes..	60
Femmes..	76
	136

4.

Hospice Saint-Charles pour les vieillards, 53 hommes, 106 femmes..	\$3,780
Maison St-Patrick, pour les orphelins, 24 h., 35 f..	1,215
Maison des orphelins protestants, 18 femmes.. . . .	675
Refuge protestant des vieillards, 27 hommes.. . . .	1,350
Refuge des femmes délaissées, 7 femmes.. . . .	675
Refuge Perley pour incurables, 4 hommes, 5 femmes.	2,970

5. Une moyenne de \$3.50 par mois pour chaque individu.

6. La ville fournit aussi une moyenne de \$20 par mois à 6 femmes de plus de 65 ans pour sa part d'allocation des mères de famille.

NAPOLÉON CHAMPAGNE,
Maire.